



Le plan canicule 2018 est activé
du 1^{er} juin au 15 septembre

Comme chaque année, dans le cadre du plan canicule établi par le Ministère de la Santé, le **Centre Communal d'Action Sociale ouvre un registre recensant les personnes isolées et fragiles.**

L'inscription à ce registre est gratuite et totalement confidentielle. Il permet une **vigilance active**, voire une intervention ciblée.

Notre but est de pouvoir vous contacter **en cas d'alerte** et vous apporter notre soutien.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie auprès de
Mme SENSIER ou Mme MARTENOT au 03.80.47.02.88.

Ou à vous inscrire au moyen de la fiche ci-après
à remettre à l'accueil de la mairie